



À une assemblée spéciale du Conseil de la Paroisse de Saint-Isidore, tenue le 17 février 2016, 18h00 au bureau municipal, 671 St-Régis, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément aux dispositions du code municipal sont présents M. le maire Sylvain Payant, MM les Conseillers Jean-Denis Patenaude, Martin Sauvé, Dany Boyer, MME les conseillère Linda Marleau et Marie Meunier formant quorum sous la présidence du maire. M. le Conseiller Jean-Charles Belleau est absent. Monsieur Daniel Vinet, directeur général, assiste également à la réunion.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du Conseil municipal qui n'étaient pas présents lors de l'assemblée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Michel Grégoire :

Se demande si Karen Gearey a postulé pour le poste. M. Payant l'informe que oui, mais sa candidature n'a pas été retenue. Le conseil veut apporter une nouvelle vision, une nouvelle ligne de conduite dans l'administration et Karen Gearey ne représente pas le changement. Elle a mentionné qu'elle va supporter le nouveau directeur général.

Jean-Marc Dubuc :

Remercie Daniel Vinet, directeur général pour ses années de service.

EMBAUCHE DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – SÉBASTIEN CARIGNAN-CERVERA

S8138-02-2016 Considérant que monsieur Daniel Vinet a avisé les membres du Conseil qu'il entend prendre sa retraite le 29 février 2016 et terminer son lien d'emploi à l'expiration des vacances accumulées ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Isidore désire embaucher un directeur général / secrétaire-trésorier suite au départ à la retraite de M. Daniel Vinet ;

Considérant que suite au processus de sélection et des entrevues réalisés, les membres du Conseil ont retenu le candidat Sébastien Carignan-Cervera ;

Considérant que le vote est demandé sur ce point à l'ordre du jour ;

Pour l'embauche de M. Sébastien Carignan-Cervera :

Linda Marleau
Marie Meunier
Martin Sauvé
Dany Boyer

Contre l'embauche de M. Sébastien Carignan-Cervera

Jean-Denis Patenaude

À la majorité des voix :

Il est donc résolu de procéder à l'embauche M. Sébastien Carignan-Cervera à titre de directeur général et secrétaire trésorier en date du 1^{er} mars 2016 selon les dispositions prévues au Code Municipal et d'autoriser M. Sébastien Carignan-Cervera à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Isidore tous les documents nécessaires au fonctionnement de la municipalité et selon les modalités suivantes :

- Date d'embauche : 1^{er} mars 2016 ;
- Probation : un an avec une évaluation écrite à tous les trois mois ;



Traitement et avantages sociaux :

- Salaire annuel : 70 000 \$;
- Heures de travail : Flexibles selon les besoins sur une base de 35 heures / semaine y compris les assemblées du Conseil ;
- Vacances : 0 à 10 ans : 3 semaines
11 à 15 ans : 4 semaines
16 à 20 ans : 5 semaines

- Fonds de pension : minimum 3 % / maximum 7 %. L'employeur contribue la même cotisation que l'employé. Période d'attente de 700 heures travaillées ;
- 7 journées de maladie / année (monnayables) ;
- 3 journées mobiles rémunérées ;
- 12 journées fériées selon le calendrier ;
- Assurances collectives 50 % employé / 50 % employeur. Période d'attente de 90 jours (soins dentaires et lunettes non compris) ;
- Heures supplémentaires autorisées seulement ;

Levée de l'assemblée

Je, Sylvain Payant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Payant, maire

Daniel Vinet, directeur général